

4 Économie

Plan de relance économique

La Banque mondiale fait le point sur l'avancée des réformes

MSM
Libreville/Gabon

DANS le cadre de l'accompagnement du Gabon dans la réussite de son Plan de relance économique, le ministre de l'Economie, Jean Marie Ogandaga, a eu, le 9 novembre, à son cabinet, une importante réunion de

travail avec une délégation de la Banque mondiale, conduite par le spécialiste de la macroéconomie et de la gestion fiscale, David Elmaleh.

Cette séance de travail avait pour objectif de faire le point sur les questions relatives aux avancées des réformes engagées dans la consolidation de l'équilibre fiscal, la diversification et

la compétitivité de l'économie gabonaise.

« On a trois grands axes de travail dans le cadre de cette opération d'appui budgétaire. Le premier, c'est la consolidation fiscale. Il s'agit d'essayer de renforcer cet équilibre de façon structurelle. Le deuxième point ce sont la diversification et la compétitivité de l'économie gabonaise, pour lequel

on travaille sur la mise en place du guichet unique, la refonte du code de l'investissement ainsi que l'amélioration des services de télécommunications et des services numériques. Et enfin, le troisième point, ce sont les services sociaux sur lesquels nous travaillons avec la Cnamgs (Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale,

ndlr) et le ministère de la Santé pour poser les bases de modes de financement pérenne et efficient de la santé publique, ainsi que sur les mécanismes de ciblage des Gabonais économiquement faibles », a indiqué David Elmaleh.

Cette rencontre a permis au ministre Jean-Marie Ogandaga et au représentant de la Banque mondiale

d'avoir une vue globale sur la situation macroéconomique du Gabon. « Nous allons faire le point pour savoir ce qui a été déjà fait, ce qui reste à faire et ce qui doit être corrigé. C'est une revue bilan pour savoir si nous sommes toujours sur les rails ou bien si nous avons dérapé », a expliqué le membre du gouvernement.

Surveillance de la forêt équatoriale

Lancement du consortium Ageos

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

LE consortium relatif au "Projet de surveillance de la forêt équatoriale, suivi et évaluation" dans sa phase 1, a été lancé officiellement le vendredi 9 novembre à l'auditorium du ministère des Eaux et Forêts, à Libreville.

Composé du Gabon, de la Guinée équatoriale, du Burundi, du Tchad et de la Commission des forêts d'Afrique Centrale (Comifac), ce projet, qui voit le jour après plusieurs mois de travail, découle de la volonté de la commission de l'Union Africaine de mettre en place une carte-pays dans la surveillance de la forêt équatoriale.

« Ce projet a pour objectif



Le représentant de la Comifac, Vincent Midjibé lors de son allocution.

l'amélioration des politiques gouvernementales en matière de protection de l'environnement. Le programme GMES & Africa dont dépend ce projet de surveillance de la forêt équatoriale vise, lui, à faire de l'observation spatiale un

outil incontournable et primordial pour le développement durable du continent », a indiqué le représentant de la Comifac, Vincent Midjibé.

Dans un contexte africain marqué par l'exploitation essentielle des ressources



Les participants à la réunion de Libreville.

naturelles (bois, pétrole, minerais), les objectifs visés à terme par le consortium Ageos sont les suivants: produire au moyen des données d'observation de la terre, des données et des informations de base sous forme d'indicateurs

pertinents de l'état des forêts en Afrique centrale ; assurer la diffusion, au plus grand nombre de bénéficiaires et d'utilisateurs, des données, informations et indicateurs produits ; assurer l'appropriation, par le plus grand nombre de bé-

néficiaires et d'utilisateurs, des données, outils, informations et indicateurs produits et assurer la formation et le renforcement des capacités des partenaires et associés du consortium, ainsi que d'autres parties prenantes en matière d'utilisation des données d'observation.

Plusieurs partenaires et experts étaient présents à ces travaux. Notamment, l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN), l'Institut national pour la conservation de l'environnement de la Guinée équatoriale, l'Office burundais pour la protection de l'environnement, l'Agence de géolocalisation spatiale (AGEOS), la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) et l'Université de Moundou du Tchad.

Coût de la vie pour les expatriés

Encore Libreville !

MSM
Libreville/Gabon

DÉJÀ classée parmi les villes les plus onéreuses du monde, Libreville collectionne tous les trophées et les podiums en matière de cherté du coût de la vie.

D'après le classement an-

nuel d'EuroCost international, un cabinet spécialisé dans l'étude du coût de l'expatriation, la capitale gabonaise est la 7e ville africaine la plus chère pour les travailleurs expatriés, et la 5e dans la sous-région Cémac.

Au niveau continental, Kinshasa est la ville africaine la plus onéreuse pour les expatriés en



Libreville est la 7e ville du continent la plus chère pour les expatriés.

2018. La capitale de la République Démocratique du Congo devance respectivement Luanda (2e), Bangui (3e), Pointe-Noire (4e), N'Djamena (5e), Brazzaville (6e), Libreville (7e), Asmara (8e), Djibouti (9e) et Tripoli (10e). A l'échelle mondiale, Hong Kong arrive en tête du classement des villes les plus chères pour les

expatriés, devant Tokyo, Kinshasa, Genève et Séoul. A noter que le classement annuel d'EuroCost international couvre l'ensemble des biens et services consommés et utilisés par les expatriés, à l'exception des soins de santé et des frais de scolarité, qui font l'objet d'études spécifiques séparées.

Lutte contre la vie chère

Le nouvel agrément d'importateur en vigueur

W.N.
Libreville/Gabon

DANS le cadre de la lutte contre la vie chère au

Gabon, et conformément aux dispositions de l'arrêté n° 0026/MEPPD/MC du 13 septembre 2018, fixant les modalités de délivrance de l'agrément d'importateur

de tutelle à l'endroit des opérateurs économiques éligibles. Ainsi, ces derniers pourront importer, sans droits de douanes, plus de 80 produits déjà

identifiés par la direction générale de la Concurrence et de la consommation (DGCC) comme faisant partie de la mercuriale. Lesdits produits seront

ainsi vendus sur les différents marchés à moindre coût, afin de soulager le panier de la ménagère, poursuit le ministère du Commerce.

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 13/11/2018			FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS		
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	en date du				
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	13/11/2018	5 090,83		
USD	1,1346	1USD =	578,139	1 USD	600,694	DOW JONES	13/11/2018	26 076,85		
CAD	1,4969	1CAD =	438,210	1 CAD	472,002					
JPY	129,2600	1JPY =	5,075	100 JPY	5,611					
GBP	0,8705	1GBP =	753,515	1 GBP	806,579					
CHF	1,1414	1CHF =	574,695	100 CHF	636,04					
ZAR	16,1884	1ZAR =	40,520	100 ZAR	44,69					
MAD	10,8096	1MAD =	60,683	1 MAD	64,06					
CNY	7,8852	1CNY =	83,188	1 CNY	85,67					
KES	115,7900	1KES =	5,665	1KES	5,84					

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
13 Novembre 2018: 69,96

CHANGEMENTS
Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>